

## Bulletin d'adhésion 2024

J'adhère à la FFMC et participe à son action !

Afin d'améliorer les conditions de pratique de la moto, d'être informé régulièrement sur les mesures qui visent nos machines et leurs conducteurs, de connaître mes droits, de lutter contre les normes abusives, rejoindre une communauté active, citoyenne et solidaire.

### J'adhère à la FFMC pour 2024

Nom \* : ..... Prénom \* : .....

Date naissance \* : ...../...../..... Profession : .....

Adresse \* : .....

Code postal \* : ..... Ville \* : .....

Adresse courriel \* : .....

🏍 Marque moto : ..... Type : ..... Cylindrée : .....

Tél. portable : ..... Tél. fixe : .....

1ère adhésion  Renouvellement (N° carte .....

Signature :

Je verse **42** euros (minimum).....

[Vous pouvez donner plus, tout surplus permet d'aider votre antenne.](#)

Fait le : .....

### \* Données obligatoires

#### Données personnelles

J'autorise (cases à cocher) :

- La FFMC à m'envoyer mensuellement sa lettre d'information
- La FFMC à transmettre mes données personnelles à Moto Magazine afin de m'envoyer sa lettre d'information hebdomadaire
- La FFMC à transmettre mes données personnelles à l'Assurance Mutuelle Des Motards pour lui permettre de me contacter.

**Compléter et envoyer le formulaire même en cas de virement.**

FFMC 17  
13 rue de la Ruteliere  
17350 Annepont

Par virement directement  
à votre antenne:

**IBAN** FR76 1170 6310 3056 0392 7249 680

**BIC** AGRIFRPP817

« Les informations recueillies sont nécessaires pour votre adhésion. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au secrétariat de l'association. En application de l'article 6.1.a du règlement européen en matière de protection des données personnelles vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez-vous adresser à [sn@ffmc.asso.fr](mailto:sn@ffmc.asso.fr) ».

La charte des données personnelles de la FFMC : [www.ffmc.asso.fr/spip.php?article6772](http://www.ffmc.asso.fr/spip.php?article6772)